Séjours Jeunes

4/11 ans

Pays de Loire

Printemps & Été 2013

activités sociales de l'énergie

Édito

Nous y voilà !

Les élus de la CMCAS avec la complicité des agents professionnels de la CCAS ont concocté différents séjours qui permettent à tous nos enfants de découvrir et de vivre une séquence de vie collective autour d'un projet cohérent et adapté à leurs âges.

Profitez-en et découvrez les sessions !

Votre enfant n'est jamais parti en colonie ?
Pas de soucis, n'ayez aucune appréhension. L'encadrement des séjours débute sur le quai de la gare. Des collègues bénévoles, « transformés en convoyeurs » accompagneront nos jeunes de moins de 15 ans afin qu'ils arrivent à bon port, et de bonne humeur.

Notre ambition est de permettre les vacances pour tous. Des animateurs permettent d'accompagner et d'intégrer tout jeune en situation de handicap ou ayant une gène médicale (allergie alimentaire, etc.).
Notre commission santé-solidarité peut éventuellement aider les familles qui seraient en difficulté quant au financement du séjour. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de vos élus de SLVie ou des agents des CMCAS pour tout complément d'information.

J'en profite pour remercier tous les agents actifs ou inactifs, ainsi que les agents professionnels de la CCAS qui s'engagent dans la réussite de ces activités.
De nouveau, j'interpelle chaque parent pour l'inviter à assurer un convoyage. Les enfants sont ravis, et cela permet d'apporter sa contribution au développement de nos activités sociales.

N'oublions pas que la richesse des activités sociales et de santé est le fruit de notre histoire sociale et des engagements collectifs qui ont permis la création et la pérennisation de ce merveilleux outil.

Il ne vous aura pas échappé que des négociations s'ouvrent sur le financement et la gouvernance des CMCAS et CCAS. Sont également concernés les moyens bénévoles (élus, mais aussi les convoyages), la restauration méridienne, le rattachement du personnel.

Je tiens à attirer votre attention quant au devenir des séjours jeunes mais aussi de l'ensemble de vos droits aux activités sociales (santé, vacances, solidarité, culture, etc.) qui sont clairement menacés.
Ne nous laissons pas piller plusieurs décennies de conquêtes sociales.
Construisons ensemble un monde solidaire pour le bonheur de nos petits comme de nos aînés.

Au nom de tous les élus et personnel des activités sociales, recevez tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2013, et bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean-Marc Bozzani
Coordinateur régional, CCAS Pays de Loire

Séjours du Printemps

du lundi 22 avril 2013
au samedi 27 avril 2013
de 4 à 11 ans

4/5 ans
Ma première colo

Torcé Viviers en Charnie

Centre PEP Mayenne
« La Charnie », rue du Verger
53270 Torcé Viviers en Charnie
Tél : 02 43 90 40 73

pour les parents

Jouer, chanter, rêver avec de nouveaux copains et copines tout en apprenant à vivre ensemble, à grandir et l'aider à acquérir de l'autonomie... Différentes activités attendent les enfants pendant leur séjour. Elles seront encadrées par des animateurs diplômés et se dérouleront en petits groupes par souci de sécurité et de convivialité. Les activités basées sur la découverte et l'éveil seront adaptées à l'âge et au rythme des enfants.

pour toi

Des histoires, des contes et des jeux te seront proposés pendant toute la colo. Tu apprendras aussi à reconnaître les traces des animaux et les bruits de la nature. Tu verras, plein de surprises t'attendent pendant ces vacances !
Important : n'oublie pas de mettre ton doudou dans le sac !

6/8 ans

Châteaux de sable et coquillages

Saint-Hilaire de Riez

Centre de Vacances CCAS
85, avenue de la Corniche
85270 Saint-Hilaire de Riez
Tél : 02 51 54 30 07

La Faute-sur-Mer

Centre de Vacances CCAS
La Chenolette
85460 La Faute-sur-Mer
Tél : 02 51 56 44 99

pour les parents

À cet âge, la vie quotidienne et collective prend une part importante dans la vie de l'enfant. Ces moments de construction seront encadrés par les animateurs, permettant à chaque jeune de vivre pleinement leur séjour tout en s'amusant. La vie sera organisée en petits groupes, donnant ainsi la possibilité à chacun de s'exprimer et au besoin d'être aidé dans son apprentissage.

pour toi

N'as-tu jamais rêvé de construire un château de princesse ou bien de chevalier ? Pas de problème, la plage est juste en face de la colo, tu pourras ainsi construire tous les châteaux dont tu rêves. Des gros, des petits, près de la mer ou bien perchés en haut de la plage. Et pour faire joli ou bien pour qu'il soit plus solide, tu pourras y accrocher les coquillages que tu auras ramassés : moules, bigorneaux, grains de café… Mais attention, si tu construis ton chef d'œuvre trop près de l'eau, la mer te le mangera… Si tu n'aimes pas les châteaux, tu pourras inventer des labyrinthes, des parcours de billes, dessiner sur le sable mouillé, jouer au ballon et plein d'autres choses encore. Allez les bâtisseurs, armez-vous de courage !

9/11 ans
Grimpe d'arbres et cheval

Mesquer
Centre de Vacances CCAS
Rue de Kercroisé
44420 Mesquer
Tél : 02 51 73 93 00

pour les parents

Les jeunes seront encadrés par une équipe d'animation formée et une équipe de direction confirmée.
Apprendre à vivre ensemble, découvrir la vie en collectivité, s'exercer à la citoyenneté, expérimenter et assumer ses choix, c'est ça la vie en colo. Tout cela encadré par une équipe d'animation attentive au bien-être physique et affectif de chaque enfant.

pour toi

Tu pourras te prendre pour Robin des Bois ou Tarzan, te suspendre de branche en branche, te reposer dans un hamac, encadré par un intervenant diplômé pour cette activité.
Des chevaux de trait seront en permanence sur le centre. Tu pourras les nourrir et les soigner et tu profiteras aussi des calèches pour visiter les environs. Des grands jeux, des balades et bien sûr des veillées seront aussi au programme.

9/11 ans
Voile

La Faute-sur-Mer

Centre de Vacances CCAS
La Chenolette
85460 La Faute-sur-Mer
Tél : 02 51 56 44 99

pour les parents

Les jeunes seront encadrés par une équipe d'animation formée et une équipe de direction confirmée.
Apprendre à vivre ensemble, découvrir la vie en collectivité, s'exercer à la citoyenneté, expérimenter et assumer ses choix, c'est ça la vie en colo. Tout cela encadré par une équipe d'animation attentive au bien-être physique et affectif de chaque enfant.

pour toi

Accompagné par un intervenant et l'équipe d'animation, tu découvriras la pratique de la voile. Cette initiation encadrée par des moniteurs diplômés d'État te permettra de naviguer sur des catamarans où tu pourras tenir un cap, virer une bouée, border tes voiles entre le clapotis des vagues et le murmure du vent. Sous le soleil de printemps, les sensations seront garanties ! Évidemment, d'autres activités comme des grands jeux, des balades, des activités manuelles et des veillées te seront proposées par les animateurs. Tes idées seront aussi les bienvenues !

9/11 ans
Paroles et musiques

Saint-Hilaire de Riez

Centre de Vacances CCAS
85, avenue de la Corniche
85270 Saint-Hilaire de Riez
Tél : 02 51 54 30 07

pour les parents

Les jeunes seront encadrés par une équipe d'animation formée et une équipe de direction confirmée.
Apprendre à vivre ensemble, découvrir la vie en collectivité, s'exercer à la citoyenneté, expérimenter et assumer ses choix, c'est ça la vie en colo. Tout cela encadré par une équipe d'animation attentive au bien-être physique et affectif de chaque enfant.

pour toi

Aimes-tu la musique ? Aimes-tu chanter ? Aimes-tu écrire ?
Si tu as répondu oui à l'une de ces questions, alors ce séjour est pour toi !
Lors de ce séjour, tu pourras chanter les tubes que tu adores, mais aussi il te sera possible d'écrire ta chanson et la mettre en musique. Et pour les sportifs et les voyageurs, les percussions vous attendent : djembé de l'Afrique mais aussi batukada du Brésil. Une belle façon de fêter le printemps !
Bien sûr, ces activités ne seront pas les seules, l'équipe d'animation t'attend et réfléchit déjà à d'autres propositions d'activités, de grands jeux, de veillées ou de sorties sur la plage. Si tu as, toi aussi, des idées, note-les et tu en parleras avec l'équipe.

Séjours de l'Été 2013
de 4 à 8 ans

4/5 ans
Ma première colo

du 8 au 13 juillet (6 jours)
du 15 au 20 juillet (6 jours)
Saint-Michel-Chef-Chef

Les Mouettes
34, avenue du commandant l'Herminier
44730 Saint-Michel-Chef-Chef
Tél : 02 40 27 80 80

pour les parents

Accompagner les enfants dans la découverte de la vie en collectivité tout en respectant les choix personnels, voici le rôle éducatif de l'équipe d'animation. Proposer, échanger, écouter, se rendre disponible, rôle majeur de l'animateur pour que l'enfant vive pleinement ses vacances et accède à un choix d'activités favorisant le vivre ensemble.

pour toi

Des histoires, des contes et des jeux te seront proposés pendant toute la colo. Tu pourras aller jouer sur la plage si le temps le permet et reconnaître les coquillages. Tu verras, plein de surprises t'attendent pendant ces vacances !
Important : n'oublie pas de mettre ton doudou dans le sac !

6/8 ans
Viens jouer au bord de la mer

du 10 au 23 juillet (14 jours)
du 26 juillet au 8 août (14 jours)
du 13 au 26 août (14 jours)

Mesquer

Centre de Vacances CCAS
Rue de Kercroisé
44420 Mesquer
Tél : 02 51 73 93 00

du 10 au 17 juillet (8 jours)
du 19 au 26 août (8 jours)

Saint-Hilaire de Riez

Centre de Vacances CCAS
85, avenue de la Corniche
85270 Saint-Hilaire de Riez
Tél : 02 51 54 30 07

pour les parents

Les enfants seront accueillis et encadrés par une équipe d'animation qui sera à l'écoute et entièrement disponible tout au long du séjour. La vie quotidienne et collective, qui occupe une part importante du temps à leur âge, s'organisera en petit groupe. Le rôle éducatif des animateurs est d'accompagner les enfants dans la réussite de leurs vacances.

pour toi

Découverte de nouveaux copains et copines, jeux collectifs sont au programme de ces vacances au bord de la mer. Avec les copains, tu participeras aux choix des activités et à l'organisation de la vie quotidienne. Tout est prévu pour que tu t'amuses et que tu passes de bonnes vacances !

Infos Pratiques

Départ, mode d'emploi

Votre enfant va partir en colo. Pour l'accompagner jusqu'au centre de vacances, la CCAS et la CMCAS organisent le convoyage. Pour que ce trajet se déroule dans les meilleures conditions de sécurité, certaines règles sont à respecter.
Avant le départ, chaque parent doit renseigner et signer le carnet de vacances et l'autorisation ou la non autorisation du droit à l'image. Remplir ces formalités au moment du départ génère des retards et des troubles pour tous.
Lors du départ, veillez au respect des dates et des horaires de départ. Même si cela prête à sourire, chaque année, certains parents oublient ou se trompent !

Pour le retour des enfants, soyez à l'heure et munis de la convocation. Si vous oubliez cette convocation, vos enfants ne vous seront remis qu'après vérification de votre identité. En effet, la CCAS et la CMCAS sont responsables de vos enfants et s'entourent de précautions afin de ne pas laisser partir vos enfants avec n'importe quelle personne.
Le séjour de votre enfant démarre dès sa prise en charge par les convoyeurs bénévoles.
À titre exceptionnel, il est possible d'emmener ou d'aller chercher votre enfant sur le centre de vacances. Pour cela, quelques conditions sont à respecter : au plus tard deux semaines avant le début du séjour, vous devez adresser une demande écrite à votre président de CMCAS. Lui seul peut accorder cette dérogation.
Pour rappel : les visites aux enfants dans les centres sont réglementairement interdites.

Les convoyages, j'y participe !

Enfin, si vous souhaitez participer aux convoyages, formidable ! Nous recherchons des convoyeurs, alors vite, contactez votre SLVie ou votre antenne !

L'accueil des enfants

Votre enfant arrivera pour le déjeuner le premier jour du séjour et partira après le déjeuner le dernier jour. En tant qu'organisateur des convoyages, nous vous informerons ultérieurement des horaires de départ et de retour.

Le carnet de vacances

Pour un premier séjour, vous pouvez vous procurer ce document auprès de votre SLVie ou depuis le site internet :
www.ccas.fr.
N'oubliez pas d'y joindre les pièces suivantes dûment complétées :
la fiche sanitaire de liaison actualisable signée par les responsables légaux pour l'autorisation d'hospitalisation, les précisions éventuelles au directeur du centre de vacances et l'ordonnance médicale en cas de prise de médicaments, qui devront être remis au responsable du convoi, sans oublier le droit à l'image.

Les vacances plurielles

Les centres de vacances peuvent accueillir des enfants de 6 à 17 ans en situation de handicap léger, lourd ou nécessitant un suivi particulier, ou tout autre problème comme énurésie, allergie alimentaire légère ou sévère, diabète...

Si vous êtes concernés, vous devez prendre contact avec le service Actions Sanitaires et Sociales du Territoire CCAS Pays de Loire au :
02 40 38 70 70 pour la CMCAS Loire - Atlantique Vendée
02 43 52 19 38 pour la CMCAS Anjou Maine
Pour la réussite du séjour de votre enfant, nous vous demandons impérativement de l'accompagner sur le site afin de rencontrer le directeur du centre et l'assistant sanitaire. N'attendez pas la date limite des inscriptions !

Accessibilité aux personnes en situation de :

handicap moteur, **handicap mental,**
handicap visuel, **handicap auditif.**

Participations financières

Coefficients Sociaux (en €)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	inf. à 4466	4467 à 6704	6705 à 8376	8377 à 10053	10054 à 12288	12289 à 14518	14519 à 16754	16755 à 20105	20106 à 26806	sup. à 26806
4/5 ans (6 jours)	32,28	46,12	64,56	73,78	92,23	101,45	110,68	119,90	129,12	138,35
6/8 ans (6 jours)	32,28	46,12	64,56	73,78	92,23	101,45	110,68	119,90	129,12	138,35
6/8 ans (8 jours)	42,63	60,90	85,26	97,44	121,80	133,98	146,16	158,34	170,52	182,70
6/8 ans (14 jours)	74,61	106,58	149,21	170,53	213,16	234,48	255,79	277,11	298,42	319,74
9/11 ans (6 jours)	38,57	55,10	77,13	88,15	110,19	121,21	132,23	143,25	154,27	165,29

des vacances pour tous !

Inscription Séjours Jeunes Printemps 2013

Identification Ouvrant Droit :

NOM : .....

Prénom : .....

NIA : ..... (n° d'identifiant figurant sur la carte activ!)

Tél 1 : .....

Tél 2 : .....

Enfant :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... /..... /.....

choix du séjour (cocher les cases correspondantes)

❑ **4/5 ans**

❑ **6/8 ans**

Les enfants seront inscrits par CMCAS

❑ centre pluriel

❑ **9/11 ans**

Grimpe d'arbres et cheval ..... choix n° ❑

Voile ..... choix n° ❑

Paroles et musiques ..... choix n° ❑

❑ centre pluriel

Choisir deux séjours et indiquer 1 et 2 par ordre de préférence dans les cases correspondantes

bulletin d'inscription
à envoyer dans votre SLVie ou CMCAS
avant le 19 février 2013

Inscription Séjours Jeunes
Été 2013

Identification Ouvrant Droit :

NOM : .....

Prénom : .....

NIA : ..... (n° d'identifiant figurant sur la carte activ!)

Tél 1 : .....

Tél 2 : .....

Enfant :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... /..... /.....

choix du séjour (cocher les cases correspondantes)

❑ 4/5 ans

du 8 au 13 juillet 2013 ..... choix n° ❑

du 15 au 20 juillet 2013 ..... choix n° ❑

❑ centre pluriel

❑ 6/8 ans

Mesquer (14 jours)

du 10 au 23 juillet 2013 ..... choix n° ❑

du 26 juillet au 8 août 2013 ..... choix n° ❑

du 13 au 26 août 2013 ..... choix n° ❑

Saint-Hilaire de Riez (8 jours)

du 10 au 17 juillet 2013 ..... choix n° ❑

du 19 au 26 août 2013 ..... choix n° ❑

❑ centre pluriel

Choisir deux séjours
et indiquer 1 et 2 par ordre de préférence
dans les cases correspondantes

bulletin d'inscription
à envoyer dans votre SLVie ou CMCAS
avant le 13 mars 2013

CCAS
Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Électrique et Gazière

www.ccas.fr

CMCAS
Loire Atlantique - Vendée

CMCAS Anjou/Maine

CCAS Territoire Pays de Loire
2, rue Vasco de Gama
CS 60034
44801 Saint-Herblain cedex
Tél : 02 40 38 70 70

Imprimé sur du papier recyclé - réalisation : Nicolas Guichard / CCAS - impression : Imprimerie Nouvelle - décembre 2012